

Intitulé du poste : Chef(fe) de projet logistique urbaine LUD+/ Resp. innovation

N° VisioM Poste : (N° permanent de la fiche de poste) Sera rempli par les RH

N°Code Poste RenoIRH : Sera rempli par les RH

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) Sera rempli par les RH</i>
Catégorie	A
Famille d'emploi	
Emploi Principal	
Correspondance RIME	<i>Ne pas remplir</i>
Profil recherché	<i>Contractuel expert en logistique urbaine</i>

Affectation administrative et opérationnelle :	Cerema Territoires et ville Département Mobilité Espace public Sécurité (MEPS) Groupe Politiques et Services de Mobilité (PSM)
Localisation géographique du poste	2 rue Antoine Charial 69003 Lyon

Date de la vacance du poste	<i>Sera rempli par les RH</i>
Numéro BIEP	
Motif de la vacance du poste	
Dernier titulaire	
Matricule du dernier titulaire	

Présentation du Cerema :

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte :

La direction Territoires et Ville est une direction technique d'ampleur nationale. Dans ses domaines de compétences, elle exerce pour l'établissement des missions de pilotage stratégique des activités et des compétences, d'appui expert aux directions territoriales, de développement des offres de service, de production de travaux de référence et de communication.

*Le groupe **Politiques et services de mobilité** comporte 12 agents. Il est l'un des 5 groupes du département **Mobilités, espace public, sécurité** (52 agents).*

Le chef(fe) de projet logistique urbaine durable (LUD) / responsable innovation, pilotera les volets du programme LUD+ relatifs aux expérimentations et solutions innovantes en appui direct de la directrice du projet, contribuera à l'accompagnement des territoires dans la réalisation de chartes de logistique urbaine durable et à la mise en œuvre d'actions de ce programme d'accompagnement des certificats d'économie d'énergie.

Missions :

Co-pilotage du projet LUD+ : le/la chef(fe) de projet pilotera la partie du programme relative aux expérimentations et innovations en partenariat avec LLC et assurera le reportage de cette action aux instances de pilotage du programme et de la directrice du projet.

Le plan d'actions proposé devra promouvoir des outils existants et de développer de nouvelles solutions pour les besoins non couverts.

Mettre en œuvre des actions de déploiement de LUD+ : management transversal des chargés d'études recrutés. Accompagner les EPCI dans la réalisation de chartes et d'actions de logistique urbaine, concevoir et animer des formations, contribuer aux connaissances et méthodologies sur la LUD, contribuer à la valorisation et la bonne visibilité du programme.

Etre en appui direct de la directrice du projet et la suppléer en cas de besoin.

Développer des partenariats avec les collectivités et les acteurs économiques

Liaison hiérarchique :

Placé sous la responsabilité de la directrice de projet logistique urbaine, responsable du projet LUD+, le poste implique de fortes interactions :

En externe avec :

Les collectivités (des élus, des techniciens des collectivités..)

Les partenaires du programme LUD+ : Logistic Low Carbon, le bureau d'études ROZO, la DGEC, la DGITM, l'ADEME

Les comités d'orientation "collectivités" et "acteurs économiques" du programme

Les acteurs économiques et leurs fédérations représentatives (FNTR, ..)

Des bureaux d'études spécialisés en logistique urbaine

Les équipes de recherches : UGE, LAET

En interne avec :

Les directions territoriales du Cerema chargées du déploiement du programme LUD+ et d'organiser des événements territorialisés, l'équipe recherche MATRIS.

Le service communication du Cerema

La directrice de projet et les correspondants territoriaux France Mobilités

Compétences :

Savoir

Expérience avérée et expertise sur la logistique urbaine (transport de marchandises, déplacements, qualité de l'air, aménagement et attractivité économique des territoires) et les solutions à mettre en place pour répondre aux enjeux de LUD.

Maîtrise de la méthodologie des chartes LUD et connaissance du programme InTerLUD

Savoir-faire

Capacité à piloter un projet

Aisance en communication orale et écrite

Faire preuve de conviction pour mobiliser des acteurs publics (élus et techniciens de collectivités) et économiques (chefs d'entreprises)

Capacité à travailler en transversalité et avec des partenaires extérieurs

Savoir-être

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Cerema Territoires et ville - 2 rue Antoine Charial - CS 33 927 - 69426 LYON Cedex 03 - Tél. +33 (0)4 72 74 58 00 www.cerema.fr

Autonomie et rigueur dans le travail
Esprit d'initiative, dynamisme, réactivité
Sens des responsabilités et du collectif
Capacité d'adaptation

Profil recherché : diplôme d'études supérieur (Bac +5), ayant une expérience avérée dans l'accompagnement des collectivités sur la logistique, en lien avec des acteurs économiques.

Conditions :

Bureau individuel selon disponibilité et configuration des locaux, équipements informatiques et téléphonie selon politique interne.

Les horaires de travail : selon règlement intérieur du temps de travail d'établissement et modalités d'instruction des demandes de télétravail sont basés sur le règlement intérieur du temps de travail du Cerema.

En raison de la nature de poste, de nombreux déplacements France entière, parfois sur plusieurs jours, sont à prévoir, selon la politique de déplacements de l'établissement.

Contacts :

Helène de SOLERE, Directrice de projet logistique urbaine, responsable du projet LUD+
helene.de-solere@cerema.fr
04 72 74 59 53

Gérôme CHARRIER, Chef du groupe Politiques et services de mobilité
gerome.charrier@cerema.fr
04 72 74 58 20

Stéphane CHANUT, Directeur du département Mobilités, espaces publics et sécurité
stephane.chanut@cerema.fr
06 22 34 88 32